

CARNET DE VILLAUDRIC

Mai 2005

Numéro
178



Dans ce numéro :

Référendum du 29 mai 2005

Le mot du Maire 3

Infos municipales 4/8

Vie Associative 9/17

Si Villaudric m'était conté - 18/19
Aujourd'hui

Histoire de la Haute Ga- 20
ronne

Vote des jeunes ayant atteint leur majorité

Les jeunes gens ayant atteint l'âge de 18 ans après le 28 février 2005 peuvent figurer sur la liste électorale, et participer au vote lors du référendum du 29 mai 2005.

Les demandes seront reçues en mairie jusqu'au 19 mai 2005. Elles seront soumises au Tribunal d'Instance et de Police qui ordonnera les inscriptions définitives.

Se présenter au secrétariat, muni d'une pièce d'identité pour cette démarche

Les dates à retenir pour ce mois

Jeudi 5 : Anciens Combattants

Limite d'inscriptions repas

Samedi 7 : Club bouliste

Concours inter village à Fronton

Dimanche 8 : Anciens Combattants

Commémoration fin de la guerre 39/45

10 h : Messe

*10h 35 : Dépôt de gerbes au monument
aux Morts*

11 h : Apéritif à la salle des Fêtes

Mardi 10 : Village fleuri

Limite d'inscriptions

Mardi 10 : C A J

18 h 30 : Réunion d'information

Jeudi 19 : Amitié Villaudricaine

14 h 30 : Goûter d'anniversaire

Jeudi 19 : Inscriptions Electorales

Limite d'inscriptions pour les jeunes

Dimanche 22 : C I J V

Tournoi : débutants, poussins, benjamins

Mercredi 25 : Amicale Loisirs

Limite pour rendre le questionnaire

Vendredi 27 : École maternelle

Limite d'inscriptions

Vendredi 27 : ACCA

*21 h : Assemblée Générale à la salle des
fêtes*

Samedi 28 : Club bouliste

Concours inter-sociétaires

Dimanche 29 : C I J V

Tournoi : - 13 ans , - 15 ans et féminines

Dimanche 29 : Elections

8 h à 20 h : Référendum : Convention Euro-

carnet@villaudric.fr

Siège : Mairie de Villaudric

Responsable de la publication : Gérard Ségué

Mise en page et impression : Jacqueline Deschamps

Téléphone : 05 61 82 44 13

Télécopie : 05 61 82 96 60

Messagerie : carnet@villaudric.fr

Associations, vous pouvez déposer vos articles
(obligatoirement sur disquette ou e-mail)

Petites annonces soit manuscrites ou e-mail

Pour le Carnet de Villaudric : ***mois de juin***

Jusqu'au 25 mai - dernier délai - Merci

Le coin des affaires

A vendre :

- ◆ CARAVANE + AUVENT TRES BON ETAT 1500€. Tél. : 05 61 82 96 90
- ◆ FRIGO DAEWOO froid ventilé- État neuf 150€ Tél : 05 61 82 89 14
- ◆ Porte de garage à vérin - 100 € Tél : 05 61 82 89 14
- ◆ SOMMIER à latte + MATELAS 90x190 - neuf - 70€ Tél : 06 72 45 96 44
- ◆ Robe de mariée Taille 38 - 70 € Tél : 06 72 45 96 44

- ◆ Mobylette « Peugeot 102 » Tél : 05 61 82 44 83 HR ou après 19H
- ◆ Tourne disque + disques de variétés (appartenant à la même personne) Tél : 05 61 82 44 83 HR ou après 19H
- ◆ Foyer insert Deville puissance totale 11 kw puissance rayonnée 4,6 kw. Prix 300 € 05 61 82 46 58 H.R

Recherche :

- ◆ Terrain agricole pour animaux MOREAU 840 chemin de St Guilhem Castelnau d'Estretfonds

A louer :

- ◆ VIAS, Hérault, sans camping 3 étoiles, Mobil home - grand confort - 3 chambres - 6 personnes - sans animaux. Juin, Juillet semaine 26-27, Août, Septembre. Tél. : 05 61 34 27 48 ou 06 67 72 97 70

Les Numéros utiles

MAIRIE: Lundi après-midi	Presbytère	05 61 82 41 42	GENDARMERIE	17
Mardi matin	Fax :	05 61 82 83 40	POMPIERS	18
mercredi, jeudi			SAMU	15
de 9h à 12h / 14h à 18h	Docteur DIRANI	05 61 82 90 79	Centre antipoison	05 61 49 33 33
Samedi matin			EDF	
Téléphone :	Infirmières BISEAUX – ROUX	06 11 11 33 70	Renseig clientèle	0 810 82 93 72
Fax :		ou 06 88 94 22 39	Dépannage électricité 24 h/24	0 810 33 31 31
Messagerie : mairie@villaudric.fr	Laboratoire Médical Fronton	05 61 82 65 06	GDF	Dépannage gaz 24 h/24
Site Internet : http://www.villaudric.fr	Laboratoire Médical Villemur	05 61 09 90 40		0 810 43 30 81
Salle des Fêtes	05 61 82 88 89	AMBULANCES JP CUNNAC		
Garderie	05 61 82 62 66	05 61 35 30 14	Correspondante "La Dépêche du Midi" Mme CAMUS	05 61 82 94 22
École Maternelle	05 61 82 62 66			
École Élémentaire	05 61 82 41 91		Correspondante "Le Petit Journal"	
Stade	05 61 82 62 81	FUNÉRARIUM	Mme Brancy	05 63 67 39 58
CAJ	05 62 79 36 21	05 61 82 91 90		
La POSTE	05 61 82 43 96			

Le mot du Maire

MAITRISE D'ŒUVRE ECOLE - MEDIATHEQUE

Les marchés de maîtrise d'œuvre nécessaires pour la construction de la médiathèque et pour l'extension de l'école élémentaire avaient été conclus fin 2003 avec le cabinet d'architecture de « Ateliers de Mondaut ». En ce qui concerne l'école, le permis de construire avait été obtenu et le dossier de consultation des entreprises devait être prêt pour le mois de janvier. Pour la médiathèque, l'APS, (avant projet sommaire) avait été validé par le Conseil Municipal, le permis de construire devait être déposé dès le début de 2005.

Les Ateliers de Mondaut nous ont informés dès le mois de janvier puis confirmé par courrier qu'ils n'étaient plus en mesure d'assurer leur mission, n'ayant plus l'autorisation d'exercer leur activité.

En concertation avec les services de la DDE qui assurent la conduite d'opération, la seule solution envisageable retenue a été d'engager une nouvelle consultation pour **une mission complète** de maîtrise d'ouvrage, après les mises en demeure, et le respect des délais réglementaires.

En effet il n'est pas possible de lancer une consultation pour une mission partielle, ce qui aurait permis éventuellement de reprendre le dossier au stade où il en était resté.

Quatre architectes ont répondu à cette consultation.

Deux solutions se sont présentées :

- ◆ Reprendre le projet en cours, ce qui implique que le nouvel architecte reprenne le dossier à son compte, qu'il prenne un délai de réflexion, d'analyse, d'étude. C'est lui qui assumera l'entière responsabilité de la réalisation. Il doit également déposer à nouveau le permis de construire à son nom.
- ◆ Reprendre le projet en totalité, le nouvel architecte assumant la totalité d'un projet dont il est le concepteur.

En terme de délais, les deux solutions conduisent à une ouverture des nouveaux locaux pour la rentrée 2006-2007.

C'est la deuxième solution que le Conseil Municipal a choisi.

L'architecte retenu est M. Calestroupat pour les deux projets Ecole et Médiathèque. Dans les deux cas le taux de rémunération est de 9.5% pour la mission de base et de 1.5% pour l'OPC.

M. Calestroupat s'est engagé sur le respect des délais fixés pour permettre l'ouverture de l'extension de l'Ecole en septembre 2006.

La reprise de ces deux dossiers école médiathèque menés en parallèle permettra certainement un gain lors de la consultation des entreprises, celles ci pouvant répondre aux deux appels d'offres pour deux chantiers proches.

Rapidement une prise de contact avec M. Calestroupat permettra de relancer ce dossier Ecole. Les parents délégués et les enseignants seront associés à la réflexion comme cela avait été le cas pour la première étude.

TRAVAUX EN COURS

Route de BOULOC : Le revêtement en enrobé sera réalisé prochainement par demi chaussée. Aucune déviation n'est envisagée.

Route du RUISSEAU : La DDE procédera à la réfection de la chaussée la semaine du 17 au 20 mai.

STATIONNEMENT RAPPEL

Le stationnement est interdit sur la chaussée en particulier rue de la Négrette au débouché de la route du Ruisseau. Interdit également sur les trottoirs ou devant les

entrées d'habitations rue Fauré. De nombreuses places de stationnement situées à proximité des commerces, de la Mairie, de l'église et des écoles sont disponibles et

sont sécurisées. En les utilisant, c'est autant de nuisances évitées pour la circulation dans le centre du village.

État civil

Décès :

Roland BASTRY décédé le 16/04/2005 à l'âge de 73 ans
43 route de Villemur

Informations Municipales

VILLAGE FLEURI

Dans les jours qui viennent, vasques et parterres recevront leurs décorations de l'été. La commune de Villaudric participera comme l'an dernier au concours des villages fleuris et nous espérons que de nombreux particuliers s'y associeront.

Vous avez jusqu'au 10 mai dernier délai pour vous inscrire.

INSCRIPTION A LA MATERNELLE

Pour la rentrée 2005 – 2006 les inscriptions à l'école maternelle des Parpahols se feront au secrétariat de Mairie.

La municipalité a fait le choix d'accueillir les enfants dès l'âge de deux ans en maternelle. Les conditions d'accueil sont que les enfants concernés soient **propres et autonomes**.

Ne sont acceptés que les enfants dont les parents rési-

dent à Villaudric.

Enfants nés entre le 1^{er} janvier et le 31 août 2003 rentrée possible en septembre.

Enfants nés entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre rentrée possible fin octobre 2005 ou début janvier 2006.

A l'issue de la démarche d'inscription, il sera délivré aux parents un **certificat d'inscription** qu'ils devront présenter à la Directrice de l'école Maternelle avec le

Carnet de Santé, le livret de famille, et un certificat de radiation pour les enfants arrivant d'une autre école. **Date limite le 27 mai 2005.**

A cette occasion se feront aussi les inscriptions aux services municipaux de garderie et de cantine.

Le personnel du secrétariat précisera les règles de fonctionnement de ces différents services.

NUISANCES SONORES

Engins de loisirs

L'arrêté préfectoral du 23 juillet 1996 a autorisé l'utilisation d'appareils de jardinage et de bricolage (tondeuses, motoculteurs, tronçonneuses, scies,...) :

- ◆ les jours ouvrables de 8 H 30 à 12 H et de 14 H 30 à 19 H ;
- ◆ les samedis de 9 H à 12 H et de 15 H à 19 H ;
- ◆ les dimanches et jours fériés de 10 H à 12 H et de 16 H à 18 H.

Des arrêtés municipaux peuvent restreindre ces durées. Se renseigner dans les mairies.

Engins professionnels

Les engins bruyants doivent être interrompus entre 20 H et 7 H et toute la journée les dimanches et jours fériés, sauf cas d'intervention urgente, ou sur dérogation exceptionnelle accordée par la direction départementale des affaires sanitaires et sociales.

Animaux

Les possesseurs d'animaux doivent prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage.

LES BUDGETS PRIMITIFS COMMUNAUX 2005

La séance du Conseil Municipal du mardi 5 avril était consacrée à la présentation et au vote des différents budgets primitifs. Ils doivent être présentés en équilibre.

Le Budget Primitif commune

une section de fonctionnement équilibrée à 675 609 Euros, caractérisée principalement par :

au niveau des impôts locaux, une progression de 2% du taux des 4 taxes qui passent ainsi de 11,45 à 11,68 pour la taxe d'habitation, de 17,30 à 17,65 pour le foncier bâti, de 105,01 à 107,11 pour le foncier non bâti, et de 10,29 à 10,50 pour la taxe professionnelle. A noter une baisse substantielle du produit de la taxe professionnelle du fait de la liquidation de la société Alibert. Les bases de calcul de cette taxe passent de 403 100 en 2004 à 190 200 en 2005 soit une perte d'environ 20 000 €.

une section d'investissement équilibrée à 1451 150,00 € en recettes et en dépenses.

Les réalisations prévues

Agrandissement de l'école élémentaire : 550 000 €, travaux qui étaient prévus fin 2004, mais compte tenu des aléas rencontrés sont programmés pour 2005-2006.

Construction de la médiathèque : 365 300 €. Comme pour l'école ces travaux sont prévus en 2005 et 2006.

Achat d'un photocopieur pour l'école élémentaire : 2 500 €

Achat de mobilier divers (école, mairie, associatif) et de matériel informatique 10 000 €

Sécurisation des locaux communaux : 5 000 €

Une avance du budget commune sur le budget de la zone artisanale : transfert de terrains au profit du budget de la zone artisanale, lors de leur vente ils seront affectés en recette au budget communal : 130 225,00 €

Une avance du budget commune au nouveau budget « Gourdis » en vue de l'étude d'aménagement de ce site : 43 122,00 €

Et enfin une provision pour l'achat de terrains en réserve foncière communale.

Le Budget de l'eau

Comporte une section d'exploitation et une section d'investissement respectivement équilibrées à 163 797 € et 144 182 €.

En section d'investissement on retrouve en dépenses le renouvellement des canalisations en parallèle des tranchées assainissement. Sont concernés en 2005 les réseaux situés route du Ruisseau.

Coût estimé 61 594 €.

Achat de nouveaux compteurs : 3 000 €.

Le Budget Assainissement

Comporte également une section d'exploitation et une section d'investissement respectivement équilibrées à 76 957€ et 149 198 €.

En section d'investissement, on retrouve en dépenses les travaux concernant la prochaine tranche du réseau, tranche qui comprend la route du Ruisseau et l'installation d'un poste de relèvement.

En section de fonctionnement, sont budgétisés cette année les frais de diagnostic des assainissements non collectifs.

Le Budget Zone Artisanale

Il présente une section d'investissement et d'exploitation respectivement équilibrées à 145 823,00 € et 136 502,00 €.

Le nouveau Budget Lotissement Gourdis

Il présente une section d'investissement et d'exploitation respectivement équilibrées à 43 122,00 €.

Les dépenses de la section d'exploitation concerneront la réalisation d'une étude d'aménagement de ce site par un cabinet d'architecture aménageur. Le choix de ce cabinet sera fait dans les prochains jours pour une somme de 22 000 €.

Le Budget Services Funéraires

Il est équilibré en fonctionnement avec 1 756 € en recettes et en dépenses.

Le Budget Aide Sociale

Il est équilibré en fonctionnement avec 1 580 € en recettes et en dépenses.

A noter que tous ces documents peuvent être consultés en Mairie.

Jaylès Louis - Adjoint délégué au budget

ATELIER PREVENTION DES CHUTES

Après 65 ans une personne sur trois chute au moins une fois

50 % des personnes perdent une partie de leur autonomie suite à une chute. La perte d'autonomie est un souci au quotidien pour la personne, son entourage et bien souvent le recours est celui de l'institutionnalisation .

L'atelier " prévention chute permet au travers des exercices et activités proposées d'entretenir cette autonomie. Il permet également :

- * une information des facteurs de risques liés aux chutes
- * l'entretien des capacités motrices
- * de se donner des moyens simples, adaptés et accessibles pour tous, afin de maintenir son autonomie
- * de travailler au travers d'exercices spécifiques la marche, l'équilibre, l'adaptation posturale
- * de créer une dynamique de groupe et de partager un vécu commun

Cet atelier de prévention concerne toutes les personnes de plus de 60 ans autonomes et désireuses de le rester .

Il se répartit sur 15 séances d'une durée d'une heure et demie chacune

Plusieurs thèmes, à travers des exercices seront abordés comme :

L'éveil sensoriel, sensibilité extérieure, intérieure, sensibilité de la voûte plantaire

Des exercices d'attention, de vigilance, d'adaptation à diverses situations

Le tonus musculaire, mobilisation des articulations comme le dos, la nuque lors de mouvements lents et volontaires

La relaxation et la respiration profonde

L'équilibre, la marche ou pas dansés, les appuis (sur un pied, deux pieds..)

Les coordinations et le rythme

Le travail au sol, comment descendre au sol et se relever sans difficultés

Ces ateliers se veulent adaptés aux capacités des participants, dans un climat de confiance et sans compétition aucune. Une progression lors des exercices, une exploration de chacun selon son rythme sera respectée.

La mise en place de cet atelier animé par une psychomotricienne D.E. pourra se mettre en place si un nombre suffisant de personnes sont intéressées. Les tarifs seront précisés ultérieurement.

Prière de se faire inscrire au secrétariat de Mairie.

FORUM SOCIAL A BOULOC LE 4 JUIN 2005

Qu'est-ce que le forum social ? C'est une manifestation qui a pour but de regrouper autour d'un même lieu tous les intervenants sociaux qui sont en liaison avec les communes. Au travers de cette manifestation, l'objectif est double. D'abord donner à toutes les structures en place, des moyens pour mieux faire connaître leur rôle auprès des administrés et ainsi apporter une meilleure réponse aux problèmes sociaux. Le deuxième objectif est de permettre un rapprochement entre les différentes structures existantes en les réunissant toutes en un même lieu de façon à faciliter le dialogue et les échanges.

Ce lieu d'échanges, de ressource, d'informations, rassemblera les partenaires engagés sur ce projet comme la CAF, le Centre Médico-Social, la Mission Locale pour l'Emploi, la MSA, la CRAM... Il sera enrichi par la présence de nouveaux partenaires qui ont déjà répondu favorablement comme Cépière formation ou le Greta Garonne. Ces nouveaux partenaires ne feront que renforcer le réseau professionnel que nous essayons de tisser afin de mieux connaître les compétences de chacun, pour mieux répondre à vos attentes.

Organisé depuis 2 ans par la commune de Bouloc, le forum 2005 a été élargi à plusieurs communes voisines afin de mieux partager les attentes, les besoins et les compétences de chacun. Ainsi ont répondu favorablement Bruguières, Castelnaud, Fronton, Lespinasse, Saint-Sauveur et Villaudric. Nous sommes donc partenaires, alors dès à présent, retenez cette date et si vous avez des questions ... venez vous informer ce jour-là !

Ces moments d'échange seront ponctués par 4 débats sur les thèmes suivants :

- ⇒ **Insertion sociale et professionnelle des jeunes**
- ⇒ **Création d'activités**
- ⇒ **Passage de l'enfance à l'adolescence**
- ⇒ **Comment mieux vieillir**

Nous vous attendons très nombreux à la salle omnisport située au complexe sportif de Bouloc

de 10 heures à 18 heures le samedi 4 juin 2005

Les écoles de Villaudric et leurs élèves de 1900 à 1970

Les premières photos arrivent et bon nombre de personnes sont fort intéressées par ce projet. L'école communale reste dans la mémoire de chacun ce lieu mythique d'où émergent une foule de souvenirs inoubliables. C'est toujours avec nostalgie que l'on se remémore les premières années de son existence, celles où on a appris le savoir mais aussi les règles fondamentales de la vie en société. Permettre de renouer des connaissances que nous avons perdues de vue parfois depuis de très longues années et ce autour d'une exposition et d'un repas convivial, tel est le challenge que nous allons ensemble mener à bien. Alors continuez de dénicher dans vos albums, dans les malles de vos grenier, tout ce qui a trait à la vie scolaire villaudricaine. Une fois reproduits tous ces documents vous seront restitués.

LA POSTE DE VILLAUDRIC SUITE extrait du discours de M. le Maire le 9 avril devant le bureau de Fronton.

« Nous sommes nombreux aujourd'hui devant le bureau de poste de Fronton pour manifester notre mécontentement face aux atteintes du service public de la poste et manifester notre inquiétude quant au devenir de ce service mais aussi du Service Public en général.....

.....Nous avons alors décidé de mener le combat sur la place publique, une banderole est apposée au fronton du bureau de poste de Villaudric et la décision d'une manifestation a été prise. Un collectif s'est mis en place à l'initiative de la Municipalité, 160 adhésions à ce jour. Les communes de Bouloc et Vacquiers s'associent à ce collectif.

L'annonce de cette manifestation a eu un effet immédiat, en effet M. DEVAUD directeur du groupement des Coteaux du Frontonnais a souhaité me rencontrer, je l'ai reçu mercredi, jeudi il a rencontré Christian Fauri maire de Bouloc, il doit rencontrer François Prat Maire de Vacquiers dès mercredi.

La première leçon que l'on peut tirer de cette réaction c'est que la mobilisation et la détermination de tous peut faire bouger les décideurs.

Le premier résultat de l'entrevue de Mercredi est que l'ouverture le samedi matin à Villaudric sera examinée de façon positive, par M. Devaux la réponse officielle nous sera communiquée au plus tard fin avril. C'est la promesse qu'il nous a faite.

En 1954 Villaudric 469 habitants un bureau de poste deux agents. En 2005, dans un secteur en pleine expansion démographique - 1330 habitants un bureau ouvert 15 h un seul agent.

Même si les chiffres sont parlants il faut aussi admettre que les habitudes de vie, les services demandés par les usagers ont évolué et que ces services doivent eux aussi évoluer se moderniser. Nous en sommes conscients, mais cette évolution ne doit pas se faire au détriment d'un service public de proximité. La Poste veut fonctionner comme une entreprise, mettre



en avant ses services financiers, plus rentables. Le service public ne se conçoit pas en terme de rentabilité, mais en service au plus près de ses usagers... Ces services sont utiles, indispensables, incontournables pour les usagers et les collectivités. La conséquence de ces disparitions sont souvent la mise en place de services de substitution, privés, ils ne créent pas d'emploi, ils sont payants, ils coûtent bien plus cher à l'usager et aux collectivités, à l'inverse des services publics ils ne sont pas une neutres et indépendants envers leurs clients.

Nous sommes attachés à tous ces agents des services publics avec qui nous travaillons au quotidien, nous apprécions leur compétence,

leur sérieux, leur efficacité, c'est avec eux que nous souhaitons continuer. Nous avons montré aujourd'hui notre mobilisation et notre détermination pour la défense de notre Poste service public de proximité. Restons vigilants et continuons le combat. »



Amitié Villaudricaine

Monsieur **Joseph Bollinger** nous a quittés le samedi 23 avril. Il avait été membre de notre club pendant de nombreuses années, il en avait été trésorier, il était très apprécié. A sa famille nous disons nos sentiments très amicaux.

ACTIVITES PASSES :

Sortie **découverte à Moissac, Lauzerte et Auvoillan**, le jeudi 7 avril : nous étions 57 pour cette belle journée très appréciée autant pour les belles pierres et les commentaires des guides que pour le déjeuner au restaurant du Quercy, qui fut de très bonne qualité et s'est déroulé dans une ambiance chaleureuse.

ACTIVITES PROCHAINES :

Dimanche 8 mai : 60^{ème} anniversaire de la Victoire de 1945 . Nous aurons à cœur d'être nombreux à la cérémonie pour écouter les enfants de nos écoles, nos petits-enfants, chanter la Marseillaise, et leur dire la joie que nous avons éprouvée, le 8 mai 1945, en entendant les cloches de nos villages célébrer le retour de la paix après 6 ans de guerre.

Jeudi 19 mai : Goûter d'anniversaire pour les membres du club nés en mai, juin et juillet, avec petit loto.

Club bouliste Villaudricain

Mardi 7 juin : Sortie annuelle cantonale en **Gascogne** : visite guidée d'Auch, la cathédrale et le cœur de la ville, repas champêtre à St Puy à la ferme Terre Blanche, visite de la ferme, visite guidée de la collégiale de La Romieu. Prix de la journée : 39 €. Inscriptions auprès de Roger Chorches, tél. : 05 61 82 48 80, le 27 mai au plus tard.

Jeudi 23 juin : Petit Loto.

Jeudi 30 juin : Sortie au **Jardin des Martels**, près de Lavaur. Départ en car à 13 h 30, trajet en train « historique » de St Lieux à Giroussens, visite commentée du jardin, la mini-ferme, la serre aquatique exotique, la jardinerie, retour vers 18 h 30. Prix : 13 €. Inscriptions auprès de Roger Chorches, tél. : 05 61 82 48 80, le 27 mai au plus tard.

Juillet et août : le club est en sommeil.

En prévision, du **jeudi 6 au samedi 8 octobre** : Voyage dans les **Landes**, l'Ecomusée

La recette du mois de l'Amitié : Le MASSE-PAIN de Thérèse

Ingrédients : 6 œufs, 250 g de sucre, 125 g de farine, parfum au choix (eau de fleur d'oranger), sucre vanillé, un zeste d'orange ou de citron, un sachet de levure.

- Séparer les jaunes d'œufs des blancs.
- Mettre sur les jaunes le sucre, le parfum et le zeste d'orange ou de citron. Remuer.
- Ensuite ajouter la farine et un demi sachet de levure Remuer.
- Battre les blancs d'œuf en neige, les incorporer dans la pâte en remuant le tout délicatement.
- Vider le tout dans un moule à cake, beurré et fariné et mettre au four bien chaud (225°C).
- Surveiller la cuisson **sans ouvrir le four**, pendant 45 min.

Club bouliste Villaudricain

Le 1^{er} concours officiel du dimanche 10 avril à Villaudric, a enregistré un record de participation exceptionnel, jamais atteint par notre club : 101 doublettes. Des pétanqueurs disséminés dans tous les espaces susceptibles de les accueillir ! Tout c'est bien terminé mais cela démontre l'impérieuse nécessité de créer de nouveaux espaces pour la pratique de ce sport. La victoire

est revenu aux représentants du club de Sayrac, mais deux équipes de Villaudric ont échouées en 1/4 de finale du repêchage (Tondato Franck, Stival Joël et Descacq Christophe, Descacq Sandrine).

Le 1^{er} concours inter-sociétaires a eu lieu le samedi 16 avril il s'est déroulé en doublettes à la mêlée, les gagnants des 4 parties sont Mazéries Alain et Boble Loïc

contre Pujol Patrick et le cadet du club, Lhémann Gaétan. La soirée s'est terminée autour de la table où l'ambiance était comme à l'accoutumée au rendez-vous.

Après leur brillante qualification à Villematier, Frauciel Patricia et Descacq Sandrine disputaient le championnat Haute Garonne de doublettes féminines qui s'est déroulé à Lespinasse le dimanche 17 avril au matin. Elles se sont battues jusqu'au bout, mais se sont inclinées en sortie de poule.

Le dimanche 24 avril, Villaudric recevait le Club Toulousain de Lapujade dans le cadre de la coupe de France



des Clubs 1^{er} tour. Les huit joueurs sélectionnés ont permis à Villaudric de poursuivre l'aventure après une brillante et difficile qualification. Villaudric a remporté deux tête-à-tête sur six, deux doublettes sur trois et enfin les deux triplettes sur deux. Le tirage au sort pour le prochain tour se fera prochainement.



Les jeunes champions du club ont été à l'honneur ce premier concours. Bravo à Gaétan et à Guillaume



Le 1^{er} mai aura lieu le Championnat Haute-Garonne Entreprises, trois licenciés « anciens de la Poste » représenteront notre Club à Lavernose à partir de 8h30. Nous souhaitons à ces joueurs (Jaylès Louis, Géraud Alain et Deschamps Bernard) beaucoup de réussite.

Le challenge inter-clubs (Fronton, Bouloc et Villaudric) reprend, les da-

tes de ces rencontres sont les suivantes : le 1^{er} à Fronton le samedi 7 mai, le 2^{ème} à Villaudric le samedi 11 juin et le dernier à Bouloc le samedi 25 juin.

Le prochain concours inter-sociétaires se déroulera le samedi 28 mai en doublettes. Nous vous attendons nombreuses et nombreux pour une bonne après-midi de pétanque.



Ils ont qualifié le club pour le prochain tour de Coupe

Amicale des Anciens Combattants

Commémoration de la fin de la guerre de 1939/1945

Tous les membres de l'amicale des anciens combattants de Villaudric et toute la population sont invités à participer aux cérémonies du 60^{ème} anniversaire de la fin de la guerre qui auront lieu le :

Dimanche 8 mai 2005

A 10 heures, messe à l'église de Villaudric

Après la messe dépôt de gerbes par la municipalité et par notre association

Apéritif offert par notre amicale à la salle des fêtes

Repas des anciens combattants et de leurs amis (les personnes qui voudront s'inscrire seront les bienvenues).

Repas des anciens combattants

Cette année nous avons choisi d'aller au restaurant "l'Auberge de Gragnague".

Pour s'y rendre aller à Cépet, à gauche au rond point prendre la direction Labastide Saint Sernin, direction Verfeil au rond point de Gragnague, vous verrez le restaurant à votre gauche.

Menu

Salade de l'auberge

Pavé de biche sauce griottes

Garniture de trois légumes

Plateau de Fromages

Omelette norvégienne

Café

Vin Gaillac trois couleurs

Prix du repas 22 Euros

Inscriptions auprès de M Chorches 05 61 82 48 80 ou M Brousse Pierre 05 61 82 07 69
au plus tard le 5 Mai 2005.

Amicale Loisirs Villaudric



L'Amicale Loisirs Villaudric prépare la saison 2005-2006

Les activités qui ont fonctionné en 2004 (gymnastique, marche, peinture sous verre) sont reconduites. Nous avons besoin de connaître le plus exactement possible le nombre de personnes intéressées pour organiser les séances et établir les contrats avec les intervenants.

Cette année un cours de gymnastique douce peut être ouvert le mardi de 10h15 à 11h15 si le nombre d'inscriptions est suffisant.

L'activité conversation en langue étrangère (anglais et espagnol) a été demandée par quelques personnes. Il faut savoir si les adhérents potentiels sont assez nombreux pour la mettre en place.

Si vous êtes intéressés par d'autres activités vous pouvez proposer vos idées. Une étude sera faite pour connaître les possibilités de fonctionnement.

Faites-nous part de vos intentions et de vos idées sur le questionnaire joint à renvoyer avant le 25 mai 2005

C.I.J. Villaudric Football

La saison de football est bien avancée et nos équipes se comportent bien dans leur championnats respectifs ; c'est pour cela qu'il est temps de penser aux tournois qui se dérouleront en deux parties.

- ◆ La première partie se déroulera le dimanche 22 mai avec les débutants, les poussins et les benjamins
- ◆ et le dimanche 29 mai avec les -13 ans et les -15 ans ainsi que l'équipe des féminines.



Nous vous attendrons nombreux pour encourager et soutenir nos jeunes équipes.

Le président

Inter-Associations Villaudric

Les préparatifs des 2 manifestations réalisées par l'Inter Associations vont bon train. Voici les dates à retenir :

- ◆ **Vide- Greniers** ouvert exclusivement aux particuliers Le dimanche 11 septembre 2005 de 9 h à 18 h pour les chineurs
- ◆ **Marché de l'Avent** le dimanche 27 novembre de 10 à 18 h.

Un bulletin d'inscription sera transmis aux exposants de l'an dernier

Pour les nouveaux exposants, les bulletins d'inscriptions seront disponibles à la mairie ou chez les commerçants dans le courant de l'été.

ACCA Villaudric

Un courrier émanant de la Direction Départementale de l'Agriculture nous rappelant l'interdiction de chasser dans une commune voisine avec simplement une réciprocité nous a conduit à mettre en place une Association Intercommunale de Chasse Agréée (AICA) avec la commune de FRONTON.

Pour ce faire, il a fallu obtenir un avis favorable des adhérents en assemblée générale extraordinaire des 2 ACCA.

C'est chose faite aujourd'hui et les procédures administratives sont en cours afin que chacun puisse chasser en toute légalité à compter de la prochaine saison.

Les membres de l'ACCA de notre commune adhéreront toujours à l'ACCA de VILLAUDRIC et notre ACCA sera quand à elle, affiliée à l'AICA baptisée pour la circonstance « AICA des Vignes ».

Concernant l'année 2005/2006, la validation du permis de chasser se fera à l'aide d'un système code barre et remplacera de fait les timbres fiscaux.

Chaque chasseur répertorié à la FEDERATION recevra, en juin, un courrier où il devra vérifier son contenu et remplir les parties lui incombant. Cet imprimé devra être joint avec le règlement correspondant au type de permis sélectionné à la Fédération qui validera le permis et le retournera sous 8 jours.

Pour les nouveaux chasseurs ou les détenteurs du permis n'ayant pas chassé en 2004/2005 et souhaitant reprendre cette activité la saison prochaine, il est indispensable de communiquer à l'adresse ci dessous :

Fédération des Chasseurs de la Haute Garonne
17, Avenue Jean Gonord
BP 5861
31506 Toulouse Cedex 5

les 5 éléments suivants :

Nom,

Prénom,.....

Adresse personnelle détaillée,.....

Références du permis.....

ACCA de rattachement.....

La permanence habituelle du début de saison servira uniquement à délivrer les cartes de membres et les assurances.

L'assemblée générale annuelle se déroulera le vendredi 27 mai 2005 à 21H à la salle des fêtes

Le bureau

UVCA : L'AEROPORT C'EST TOUJOURS NON

L'Union des Villaudricains Contre l'Aéroport reste mobilisée et vigilante contre le projet de nouvel aéroport toulousain qui est loin d'être abandonné malgré l'inaction apparente des autorités à ce sujet. En coulisses les défenseurs de ce projet continuent leur activisme, espérant ancrer l'idée dans les esprits. C'est le message du président de l'UVCA Jean-François ROUCH lors de la récente assemblée générale qui s'est tenue en présence du président de l'ACNAT Dominique FIORINA et du maire de Villaudric Gérard SEGUY.

L'UVCA tient d'ailleurs à saluer le soutien et l'engagement constant de la municipalité de Villaudric dans la lutte contre ce projet d'aéroport à travers le Collectif des élus C-PANNET.

Ce fut l'occasion de retracer les péripéties écoulées et surtout de faire un état des lieux sur ce projet de nouvel aéroport. L'UVCA est membre du Collectif ACNAT qui regroupe 70 associations membres et sympathisantes avec 20 000 adhérents et organise notre combat commun. Ce sont donc en majeure partie des actions initiées par l'Acnat qui ont été menées car la volonté commune et la solidarité citoyenne sont notre meilleur atout dans ce combat.

1) L'ANNEE 2004

Début janvier 2004

Envoi de 4000 cartes de vœux au Préfet de Région pour lui souhaiter qu'il nous annonce pour 2004 l'abandon du projet de nouvel aéroport Toulousain.

Début 2004

Questionnement par l'ACNAT de tous les candidats aux élections cantonales, régionales et européennes pour leur demander explicitement leur positionnement : <<POUR ou CONTRE un nouvel aéroport en région toulousaine>>.

Certains des candidats étaient déjà des élus, membres du Collectif C-PANNET, et dont bien sûr nous connaissons déjà la position opposée à ce projet.

Durant cette période, silence de plomb des autorités sur le sujet du projet d'aéroport à tel point que bon nombre de personnes étaient convaincues que c'était fini, qu'il n'y avait plus lieu de s'en faire....

16 juillet 2004

C'est reparti ! **La Mairie de Toulouse** relance les hostilités en adoptant une délibération demandant : << **la localisation d'un site potentiel pour le nouvel aéroport** >>.

Nous savons bien, maintenant, que les principaux défenseurs du projet sont la Mairie de Toulouse et la Communauté d'Agglomération du Grand Toulouse. Motivées par des perspectives financières et immobilières et la volonté d'une ville industrielle mais sans nuisances (!), elles s'appliquent à faire passer en force à nouveau cette idée d'un aéroport hors de Toulouse et agglomération.

26 août 2004

Gilles de ROBIEN Ministre des Transports, en visite dans la région, **appuie la Mairie de Toulouse** dans la volonté de réaliser de nouvelles études, après avoir annoncé début 2004, que rien ne pressait !

4ème Trimestre 2004 :

Lancement de 2 nouvelles études par la Direction Régionale de l'Équipement

Campagne médiatique autour de Toulouse : OUF – ZEN – et surtout CHUT

CHUT : Panneaux 4X3 m « **avec la Mairie dites Oui à un aéroport HORS de Toulouse** »

La Mairie de Toulouse investit 220 000 € dans les médias, radio, affiches dans et autour de Toulouse pour cette campagne :

OUI à un aéroport HORS de TOULOUSE, OUI au grand contournement de Toulouse par une seconde rocade qui ceinture le trafic dans un rayon de 15 à 20Km autour de Toulouse, OUI au TGV Toulouse Paris en 3h 06.

De plus mise en place d'un sondage par Internet pour que les Toulousains votent sur ces 3 sujets présentés comme les solutions à tous leurs problèmes quotidiens de citoyens. Le résultat du sondage ne devait pas correspondre à leurs espoirs puisqu'il n'a jamais été publié !

Toulouse et l'Agglomération sont tenaces : pour preuve une nouvelle brochure << **Presse parlementaire** >> de fin mars 2005, envoyée aux élus de Haute-Garonne, avec interviews de Mrs Douste-Blazy, Moudenc, Chauzy et Terrazoni.

Dans laquelle il est clairement stipulé que la Communauté d'Agglo de Toulouse vient de lancer une étude sur la **création d'un établissement public foncier**. Sans doute pour travailler à ces **fameuses réserves foncières pour le futur aéroport** que le maire de Toulouse et le Président de la CCI réclament dans ce même journal, et dans la presse départementale !

Le 28 Octobre 2004 :

Présentation par le Conseil Régional de son étude confiée à CAT-Sud. Un bon millier de personnes s'étaient déplacées à Toulouse devant le Conseil Régional dont une trentaine de villaudricains, qui se sont d'ailleurs retrouvés en photo sur « La Dépêche ». BRAVO et merci !

Conclusions en bref de l'étude CAT-SUD :

Les projections de trafic corroborent celles élaborées par notre Contribution citoyenne, et l'expertise d'ITA pour le Conseil général : si saturation de Blagnac il devait y avoir un jour, ce serait après 2040 et l'on sait très bien maintenant qu'en terme de prévisions aéronautiques, passé 30 ans cela sort de l'horizon visible.

L'étude des moyens de lutte contre les nuisances de l'aéroport de Blagnac préconise plusieurs solutions : instauration d'un couvre-feu, attribution de quotas de bruit aux compagnies, définition de volumes de protection environnementale imposés aux avions, etc...

L'importance de notre présence au Conseil Régional, le 28 Octobre, n'est sans doute pas étrangère à la fermeté des propos tenus par **Martin MALVY, excluant qu'un aéroport puisse être installé à moins de 70 km de Toulouse.**

L'ETAT DES LIEUX ET LES EVENEMENTS RECENTS

Après ces éléments chronologiques, il est bon de rappeler le positionnement des différents acteurs du dossier :

Les collectivités locales et les institutions :

Le Conseil Régional a adopté une position **défavorable au projet**. Les conditions qu'il pose : prendre le temps d'observer l'évolution du trafic, pas dans ce qui sera l'agglomération à terme donc pas à moins de 70 km de Toulouse, propositions financières volontaristes pour accélérer l'insonorisation des logements des riverains de l'aéroport, ces conditions éloignent dans le temps et dans l'espace un éventuel projet.

Le Conseil général de la Haute-Garonne : Il continue régulièrement à manifester son **refus d'un nouvel aéroport**. Il s'était prononcé pour la création d'un fonds destiné à insonoriser plus vite les logements des riverains, et il a redemandé l'instauration d'un couvre-feu ainsi que la mise en œuvre des mesures de réduction des nuisances préconisées par les études ITA et Cat-Sud.

Le Conseil général du Tarn-et-Garonne : Il reste également **opposé à un nouvel aéroport**.

Le Conseil général du Tarn : par courrier du 28 décembre 2004, le président du Conseil général du Tarn écrit à une association tarnaise que, malgré les deux nouvelles études lancées par l'Etat et l'attitude de la mairie de Toulouse, le Conseil général ne change pas sa position et **reste contre un nouvel aéroport** même à horizon 2020.

Une attitude bienvenue, toutefois le préfet du Tarn, lui, ne dit pas la même chose : dans une interview du 10 mars 2005, il pose la candidature du Tarn pour la gare TGV, le grand contournement de Toulouse, et le 2^{ème} aéroport.

Le Conseil général de l'Ariège : Il ne s'est pas prononcé catégoriquement contre. Il laisse entendre qu'à ses yeux, le problème ne se pose pas pour l'Ariège en se basant sur les conclusions du Conseil régional. Au regard de l'argument économique, il estime -à juste titre- que le problème d'emploi pour les ariégeois se pose maintenant et pas dans 30 ans.

Toulouse et la Communauté d'Agglo : Ce sont les principaux militants pour ce projet. Outre l'article de la Presse parlementaire, on peut noter 2 articles de La Dépêche :

Le 21 janvier M. Moudenc parle de « l'ardente obligation faite aux responsables publics de demander une nouvelle rocade ainsi que **des réserves foncières en vue d'une nouvelle plate-forme aéroportuaire** ».

Le 11 février M. Douste-Blazy : « D'ici 2020 il espère **se doter d'une réserve foncière** d'au moins 600 ha **pour créer un 2^{ème} aéroport à moins de 20 minutes de Toulouse** ».

Deux déclarations à rapprocher de celle sur la création d'un établissement public foncier, et qui méritent de rester très vigilants sur ce qui peut se passer dans nos territoires.

Le MEDEF et la CCI de Haute-Garonne :

En mars 2005 le président du **Medef 31** dans sa revue « Entreprises en Midi-Pyrénées » écrit : « quant au **2^{ème} aéroport indispensable dans les années 2030-2040**, le sujet semble flotter comme s'il était urgent d'attendre ».

La CCI 31 : dans la « Presse parlementaire », M. **Terrazzoni réitère la nécessité d'un nouvel aéroport vers 2025 et signale l'attitude « intéressante et courageuse » de la CCI de l'Ariège qui souhaite la candidature de son département pour cet aéroport.**

Toutefois **le 20 Avril 2005**, dans « La Dépêche » de l'Ariège, parlant devant le Conseil général 09, **il juge que « l'hypothèse la plus plausible c'est le nord de l'agglomération toulousaine et parie pour le Nord de Toulouse »**. A relever aussi dans cet article sa réponse à un maire ariégeois opposé au projet : s'il était maire, il réagirait de la même façon !

Ce qui nous amène à :

La soi-disant "candidature de l'Ariège".

Il ne faut pas s'y tromper, ce n'est que le souhait de certains milieux économiques ariégeois, effectivement exprimé dans la presse le 17 février. Pas celle du CG, ni celle de la population. Les associations locales ont d'ailleurs réagi vivement à cet article.

Notre position est très claire sur ce sujet, **cet aéroport est inutile, ici ou ailleurs**, ce que nous disons depuis déjà 2 ans.

Le TGV :

Le calendrier pour le débat public est fixé : Conférence de presse le 7 juin, lancement du débat public le 8 juin 2005, clôture le 18 novembre. 1^{ère} réunion publique à Toulouse le 15 juin.

C'est l'occasion de préciser notre analyse sur le TGV :

Nous considérons la liaison TGV Paris-Bordeaux-Toulouse comme un fait gravement et volontairement minimisé, dans les études présentées par l'Etat pour justifier un nouvel aéroport. La contre-étude citoyenne de l'Acnat et du C-Pannet, comme l'expertise d'ITA, puis l'étude de Cat-Sud ont clairement mis en évidence l'effet d'un TGV Paris-Toulouse en 3 h 06 sur le trafic de Toulouse-Blagnac : disparition, ou au pire éloignement à très lointaine échéance, d'une hypothétique saturation de Toulouse-Blagnac par le trafic. Ce dernier argument n'est d'ailleurs plus avancé par les partisans d'un nouvel aéroport.

Nous affirmons fortement que ce projet d'aéroport est inutile parce que de nombreuses alternatives existent. L'une de ces solutions est le TGV Paris-Bordeaux-Toulouse en 3 h 06.

Nous militons uniquement contre le projet de nouvel aéroport.

En revanche la relance d'un éventuel projet d'aéroport par le biais du débat public sur le TGV serait une provocation pour nous et pour tous les habitants de nos communes, qui nous amènerait sans doute à intervenir dans ce débat.

Quelques informations complémentaires :

- Le 25 février le préfet de Haute-Garonne a soumis à enquête publique le nouveau PEB de Toulouse-Blagnac. Le chiffre retenu pour la saturation de Blagnac est de 174 000 mouvements d'avion par an, un chiffre qui écarte le scénario d'un nouvel aéroport indispensable vers 2025.
- Les deux nouvelles études demandées par l'Etat à fournir par la DRE début 2005 ont pris beaucoup de retard : Une étude sur le trafic aéronautique, résultat attendu pour fin avril 2005 et une étude sur les aspects environnementaux, début de l'étude prévue en avril 2005.

En conclusion

Gardons à l'esprit que les promoteurs du projet ont mis plusieurs fers au feu : l'Ariège n'est peut-être qu'un leurre, on a parlé du préfet du Tarn, mais **le site le plus menacé aujourd'hui reste Monbequi, pas très loin de chez nous.** Notre union et notre solidarité sont plus que jamais de mise. Les mobilisations massives de Toulouse et Montauban ont pour l'instant fait reculer nos adversaires, mais nous devons rester mobilisés pour recommencer si les menaces se reprécisent.

La période actuelle est faite de temps morts puis d'avancées du projet à tous petits pas, dans le but de nous combattre à l'usure, d'installer la lassitude ou la division. Nous sommes devant une longue durée de combat, avec une certitude :

SI NOUS NOUS LAISSONS ENDORMIR, NOUS SERONS RÉVEILLÉS PAR LE BRUIT DES AVIONS.

Voilà pourquoi, la vigilance est impérative, le refus des populations doit rester constant et continuer à se faire entendre. C'est ce que nous vous invitons à faire en rejoignant l'UVCA.

Contact : uvca@villaudric.fr

Jean-François Rouch 70, route de Sayrac 31620 Villaudric Tél 05 62 79 27 87

Si Villaudric m'était conté : AUJOURD'HUI



Début avril : En vue de la manifestation du 8 mai, le Monument aux Morts est repeint avec minutie par M. Yves Filhol employé municipal



12 avril : début des travaux de réfection de la voirie chemin de Pétusou, Chemin de Mondot, Route de la Busquette et de Coutal. Entreprise EUROVIA.



13 avril : début des travaux de réalisation d'un ralentisseur Route de Bouloc ainsi que du cheminement reliant le stade à l'entrée du parking du cimetière. Entreprise SEROBA.



Dans quelques jours démarreront les travaux d'aménagement du parking du cimetière dont on voit ici la nouvelle entrée qui se situera sur le futur ralentisseur.

Si Villaudric m'était conté : AUJOURD'HUI

LE CAJ à l'honneur... Des sorties, des jeux, du sport, un atelier chantier à contre partie loisirs... Les vacances de Pâques furent riches d'activités et d'animation au service jeunes de Villaudric.

L'atelier chantier a réuni 9 jeunes villaudricains de 11 à 16 ans. Ainsi, Maureen, Joyce, Souliman, Nicolas, Thomas, Yannick, Joffrey, Kader et Kévin ont eu pour mission de démonter (une par une) les briques qui composaient le mur de l'école élémentaire de Villaudric et ce durant cinq matinées.



Le travail produit a été de qualité et les jeunes se sont impliqués efficacement dans cette réalisation. Nous avons également apprécié les encouragements des habitants de la commune (jeunes et moins jeunes) qui venaient nous aider ou simplement assister à l'évolution du chantier. A la fin de la semaine nous avons pu partager ensemble un moment convivial autour d'un repas organisé par la mairie de Villaudric.

Ce chantier fut une opportunité pour les jeunes de faire valoir leurs capacités ainsi que leurs motivations. L'objectif pour les chantiers à venir (été 2005 et février 2006) sera de trouver des thèmes diversifiés où le jeune pourra acquérir des compétences (mêmes minimales) dans un domaine donné.



Le groupe en pleine action sur les conseils de Muriel la Directrice du CAJ



Après les efforts le réconfort !



A noter qu'une réunion d'information sur le CAJ aura lieu le mardi 10 mai à 18h30 à la salle de réunion des associations.

Si vous voulez savoir comment fonctionne le CAJ, si vous voulez connaître la nouvelle animatrice, venez, parents, comme jeunes à cette réunion d'information.

Histoire de la Haute Garonne et sa région.

Cet événement changeait la face de la bataille. Beresford n'eut pas cependant la hardiesse d'attaquer immédiatement les autres redoutes du plateau; il attendit son artillerie embourbée dans le vallon. Il y eut donc une accalmie. La bataille reprit vers 2 h30, se développant le long du versant, abordant successivement la redoute des Augustins et du Calvinet, avec des alternatives de succès et de revers jusque vers 4 heures. A partir de ce moment les troupes françaises abandonnèrent peu à peu les hauteurs et se replièrent derrière le canal. Elles avaient perdu 2.000 hommes, disent les uns, 3.000 disent les autres. Les assaillants, plus éprouvés, avaient 4.200 hommes tués ou blessés, et si, le soir du 10 avril, les canons de Wellington étaient en position sur le Calvinet, ils manquaient de munitions.

Aussi n'était-il point en état d'achever sa victoire. De son côté, Soult avait les moyens de continuer la lutte, trois divisions seulement ayant été engagées à fond. Mais il ne bougea d'abord point, malgré le danger de sa position, tenant sans doute à garder Toulouse jusqu'à l'armistice qu'il attendait. Cependant, le lendemain, 11 avril, comme la cavalerie anglaise était signalée vers Labastide-Beauvoir et Baziège, Soult résolut de partir, et, après avoir rassemblé et expédié tout le matériel possible, après avoir fait évacuer les grands blessés par les bateaux du canal, il se mit en marche vers 9 heures du soir, par Saint-Agne et Castanet. Bien qu'il fit clair de lune, les Anglais ne dérangèrent rien. A 8 heures du matin, toutes les troupes avaient franchi les ponts de Baziège.

Dès le 12, les Anglais suivirent. Hill, qui avait passé la Garonne et traversé Toulouse, s'engagea sur la route de Castanet. D'autres corps se dirigèrent à l'est du canal sur Labastide-Beauvoir et Villenouvelle. Les Français s'étaient arrêtés

entre Villefranche et Avignonnet. Ils reprirent le 13 leur marche en direction de Castelnau-dary. Wellington arrêta la poursuite et envoya à son adversaire les délégués de Paris. Il y eut alors une sorte d'armistice tacite, Soult restant aux environs du seuil de Naurouze, Hill ne dépassant pas Villefranche. Le 17 cependant les Anglais arrivèrent jusqu'à Saint-Félix et les Espagnols jusqu'à Labastide-d'Anjou. Soult était à Castelnau-dary. Il reçut ce jour-là une lettre de Berthier, datée de Fontaine-bleau le 9 avril, et lui donnant l'ordre de cesser les hostilités. Un armistice fut alors signé à Toulouse par un envoyé de Soult le 18 avril.

Il n'est pas douteux que les Toulousains n'aient vu avec plaisir le départ des troupes de Soult et qu'ils n'aient accueilli les Anglais avec de grandes démonstrations de joie. Déjà, dans tout le pays, les sentiments d'hostilité contre l'Empire, exaspérés par les réquisitions d'hommes et de provisions, s'étaient manifestés par le bon accueil fait aux envahisseurs. Les passions politiques expliquent, sans le justifier, l'accueil enthousiaste fait aux « libérateurs ». Dans les ovations qu'ils prodiguèrent à Wellington et à ses soldats, certains Toulousains de 1814 avaient tout à fait perdu de vue qu'ils applaudissaient ainsi non seulement à la défaite de Napoléon mais à celle de la France. Lorsque les esprits se furent un peu ressaisis, on pensa de nouveau à l'armée française et, après le départ des Alliés (du 11 mai au 8 juin), la ville et la garde urbaine célébrèrent par des réjouissances la rentrée à Toulouse de « la brave armée du Midi ».

CHAPITRE XVII :

LA PÉRIODE

CONTEMPORAINE

A. - ÉVOLUTION

POLITIQUE.

Profitant de l'hostilité déclarée contre l'Empire, les royalistes avaient déjà manifesté leurs sentiments avant même la chute définitive de Napoléon et nous avons déjà dit que les cris de « Vivent les Bourbons » avaient retenti au passage du roi d'Espagne Ferdinand VII. A l'arrivée des Anglais, on avait vu reparaitre partout la cocarde blanche et le drapeau blanc. Le duc d'Angoulême arrivant le 26 avril à Toulouse, y fut salué des cris mêlés de « Vive le roi » et « Vivent les Anglais ». Le régime bourbonien n'eut pas de peine à s'établir dans la région, et les fonctionnaires s'empressèrent de lui jurer fidélité. Peu nombreux étaient ceux qui restaient fidèles à l'Empereur.

Le retour de l'île d'Elbe ne suscita dans le pays aucun enthousiasme, même éphémère; la nouvelle en fut au contraire accueillie avec surprise et inquiétude, et quelques tentatives de manifestations bonapartistes à Saint-Gaudens, oeuvre d'anciens officiers en demi-solde, restèrent sans écho. La défiance était le sentiment prédominant. Lorsqu'on parla de levées d'hommes, les déserteurs abondèrent dans la montagne. Le général Ramel, qui avait pris le commandement du département au nom de l'Empereur dans les premiers jours de mai, était lui-même en relations avec le duc d'Angoulême, qui s'était retiré à Puyserda, et les fonctionnaires impériaux ne montrèrent pendant les Cent jours que faiblesse, allant parfois jusqu'à la trahison. Sous la direction d'un « Comité royal », une insurrection se prépara; les « royaux secrets » agissaient presque ouvertement.

A la nouvelle de Waterloo, le Comité royal s'empara en quelque sorte de la puissance publique et mit son organisation au service des délégués du duc d'Angoulême qui revenait en hâte. Il n'y eut pas la moindre résistance impéria-

liste. Ramel détermina même le général en chef de l'armée des Pyrénées, Decaen, à renoncer à toute idée de lutte et à arborer le drapeau blanc. Les agents du duc s'empressaient cependant de prendre le pouvoir, et l'on assista alors à une tentative de violents ultras qui essayèrent, au nom du duc d'Angoulême, d'établir un gouvernement méridional où serait restauré l'ancien régime tout entier, en attendant de pouvoir le restaurer dans tout le royaume. C'est là ce qui a donné naissance à la supposition, reprise par quelques historiens, que l'on projetait la création d'un royaume séparé d'Aquitaine au profit du duc d'Angoulême. S'il n'en fut rien, du moins l'attitude des agents du duc fut la source de quantité de violences et de brutalités contre tout ce qui rappelait la République ou l'Empire. La milice irrégulière des « ver-dets » causa maints désordres. Les autorités régulières s'effaçaient. Cependant, le duc étant parti pour Paris à la suite du retrait de ses pouvoirs extraordinaires, les « purs » sentirent venir la fin de leur domination; ils redoublèrent alors de furie. Les verdets, de plus en plus réduits, ne comptant bientôt plus parmi eux que des malandrins, en vinrent à commettre des assassinats. Le général Ramel se déclara l'adversaire de ces violences et fit rentrer l'armée régulière dans la ville. Le duc ayant ordonné de Paris à ses agents de cesser leurs fonctions, le préfet P. de Rémusat se décida à rentrer à la préfecture. Mais le surlendemain, 15 août, Ramel tombait sous les coups d'une bande de meurtriers. Le gouvernement régulier se rétablit cependant, non sans que la Terreur blanche ne fit encore sentir ses effets pendant quelque temps.

Dans la suite du siècle, on ne trouve plus à mentionner de grands événements qui soient particuliers au département. Les modifications de l'esprit public s'y retrouvent à peu près semblables à celles du reste de la France. À suivre